



202404-09

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 022-212200349-20240405-20240409-DE

mairie
ti ker

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CAVAN**

SEANCE DU 5 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 5 Avril, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CAVAN, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice OFFRET, Maire de CAVAN.

Membres en exercice : 19

Présents : Maurice OFFRET, Maire, Catherine DENIS, 1ère Adjointe, Sylvain RANNOU, 2ème Adjoint, Lydie LE FLOCH, 3ème Adjointe, Pascal PRIGENT, 4ème Adjoint, Magali BODEREAU, 5ème Adjointe, Mathieu ROUSSEL, Jean-Paul LE CANN, Sylvie LE CARVENNEC, Emmanuelle DAVAÏ, Gaëlle LE CANT, Pauline UNVOAS, Alain BROCHEN, Christelle LURON, Didier NEVEUX

Procurations : Briec CALVARY à Pascal PRIGENT, Jérémie LE BARON à Mathieu ROUSSEL

Absents : Julie MALÉGOL, Sébastien MORVAN

Date de convocation : 21 Mars 2024

Secrétaire de séance : Lydie LE FLOCH

Objet : Budget primitif 2024

Monsieur Le Maire présente à l'assemblée les propositions de crédits au budget primitif 2023 du budget principal de la commune.

Le Conseil Municipal :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du 21 décembre 2023 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération du 19 Février 2024, relative au débat d'orientations budgétaires pour 2024,

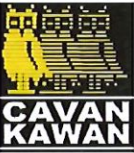
Vu l'avis de la commission des finances du 18 Mars 2024,

Considérant qu'il y a lieu de procéder au vote du budget primitif du budget principal de la Commune de Cavan pour l'exercice 2024,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- **D'approuver** le budget primitif 2024 de la commune comme suit :

SECTION	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	1 583 261.49 €	1 583 261.49 €
INVESTISSEMENT	1 148 213.50 €	1 148 213.50 €
TOTAL	2 731 474 .99 €	2 731 474.99 €



202404-09

mairie
ti ker

Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 022-212200349-20240405-20240409-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** le Budget Primitif du Budget Principal de la Commune de Cavan pour l'exercice 2024 comme suit :

SECTION	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	1 583 261.49 €	1 583 261.49 €
INVESTISSEMENT	1 148 213.50 €	1 148 213.50 €
TOTAL	2 731 474 .99 €	2 731 474.99 €

Fait et délibéré, à Cavan les jour, mois et an précités

Pour extrait conforme au registre dûment signé

La secrétaire de séance,


Lydie LE FLOCH



Le Maire,


Maurice OFFRÉT